



Abidjan, le

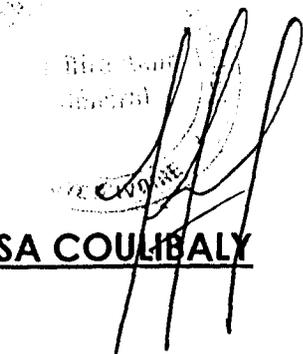
NOTE DE SERVICE N° 43 / DGD/DU 25 FEV 2013
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Annulation de pouvoir.

Réf. : *Courrier TPS du 06/02/2013*

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que conformément au courrier visé en référence, Mme **TOURE VIVIANE MATENIN**, précédemment agent commercial, ne fait plus partie du personnel de la société **Transit Prestations Services (TPS)**.

Par conséquent, tous pouvoirs aux fins de la représentation de la société Transit Prestations Services (TPS) auprès de l'Administration des Douanes lui ont été retirés.


Col. Maj. ISSA COULIBALY